

### Programme

#### Colloque

Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (ALIA)

## Face aux défis de la digitalisation, quelle réforme de la loi sur les médias électroniques ?

Musée Dräi Eechelen, 25-26 avril 2023

La loi modifiée de 1991 sur les médias électroniques comporte de nombreuses incohérences. Le développement impressionnant des réseaux sociaux ou l'apparition des « influenceurs » sont des phénomènes à l'égard desquels la législation existante se montre défaillante. Dans un paysage médiatique de plus en plus marqué par la digitalisation, une refonte intégrale de la législation actuellement en place s'impose. Une telle refonte doit s'intégrer dans le cadre de nouvelles réglementations européennes déjà existantes ou qui sont sur le point d'être adoptées.

Quels éléments clés doit contenir une loi moderne sur les médias permettant d'affronter les défis qui se posent aujourd'hui et demain dans le paysage médiatique? Le colloque organisé par l'ALIA sera un moment privilégié pour l'échange d'idées entre le monde politique, les médias, les ONG engagées dans la protection de la jeunesse et le public intéressé. Il se compose d'une conférence du soir ainsi que de panels le lendemain matin pour approfondir le débat.

ALIA www.alia.lu la, rue Erasme L-1468 Luxembourg T. +352 247-701

















### **Programme**

#### Mardi 25 avril 2023

17h30 Accueil

18h00 Mots de bienvenue

Thierry Hoscheit (Président de l'ALIA)

**Xavier Bettel** (Premier Ministre, Ministre des Communications et des

Médias)

**18h15 Conférence du soir** (en allemand, traduction simultanée vers le français)

Le rôle du régulateur dans une législation moderne sur les médias

**Tobias Schmid** (Directeur de l'autorité des médias pour le Land NRW, Chargé des affaires européennes de la Conférence des directeurs des autorités allemandes des médias, DLM)

Influenceurs, publicité sur Internet, protection de la jeunesse, messages haineux - les lois modernes sur les médias doivent couvrir aujourd'hui de multiples aspects. Sous l'influence des nouveaux développements dans le contexte des médias digitaux, le profil des régulateurs des médias, auxquels incombe un rôle important pour le respect de la législation sur les médias. S'est diversifié.

À quel point la directive de 2018 sur les services de médias audiovisuels a-t-elle pris en compte ces défis ? Quelle influence peut avoir le Digital Services Act (DSA) de 2022 qui fixe des règles plus claires pour les contenus digitaux ? Quelles sont les interactions entre le European Media Freedom Act (EMFA) et la directive qui visent le pluralisme et la liberté des médias ? Quels aspects supplémentaires, qui dépassent la directive, devraient être pris en compte par les législations nationales ?

19h00 Le point de vue européen

**Anne Calteux** (Représentante de la Commission européenne au

Luxembourg)

19h30 Vin d'honneur









#### Mercredi 26 avril 2023

Panels (traduction simultanée vers le français resp. l'allemand)

# Les éléments essentiels d'une loi luxembourgeoise moderne sur les médias électroniques

Deux panels permettront de cerner les besoins concrets des acteurs concernés en matière de régulation des médias et de formuler les aspects centraux d'une réforme de la loi sur les médias audiovisuels.

8h45 Accueil

9h00 L'évolution de la régulation des médias au Luxembourg

Carole Kickert (Directrice adjointe de l'ALIA)

9h05 Panel 1 : Points clés d'une nouvelle loi sur les médias au Luxembourg

 Prendre en compte les règles européennes en matière de services numériques: protection des consommateurs, transparence, sécurité juridique.

■ Faut-il différencier entre médias traditionnels et nouveaux ?

Rôle d'une autorité de surveillance des médias modernes : vers plus d'indépendance et de compétences pour le régulateur ?

Prendront part:

▶ **Diane Adehm** (Députée CSV, vice-présidente de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)

► Francine Closener (Députée LSAP, membre de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)

► Thierry Hoscheit (Président de l'ALIA)

 Pim Knaff (Député DP, membre de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)

▶ **Tobias Schmid** (Directeur de l'autorité des médias pour le Land NRW, Chargé des affaires européennes de la Conférence des directeurs des autorités allemandes des médias, DLM)

10h00 Pause-Café

10h30 Panel 2 : Nouveaux défis posés par les services en ligne

Nouvelles tendances dans les médias sociaux

Plateformes de partage vidéo (Video-Sharing-Platforms, VSP)

Influenceurs, publicité sur Internet

Gaming

Quelles règles faut-il? Quels contrôles sont possibles / nécessaires?

Prendront part:

 Djuna Bernard (Députée Déi Gréng, membre de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications)

▶ **Jean-Claude Franck** (Rédacteur en chef Radio 100,7)

 Petra Gerlach (Responsable de la politique des médias et de l'innovation de l'autorité des médias pour le Land NRW)

**Debora Plein** (Coordinatrice Bee Secure)

▶ **Jerry Weyer** (Membre du parti Piraten)

Modération : Jürgen Stoldt

11h30 Conclusions : Paul H. Lorenz (Directeur de l'ALIA)